

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

17 février 2014 Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 17 février 2014 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.

Présences Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Marielle Cartier, Richard Désourdy et Clément Galipeau.

Absents Les conseillers Serge Courchesne et Ginette Lamoureux Messier sont absents.

La directrice générale, Jacqueline Connolly, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Réal Pelletier ouvre la séance et les sujets à discuter sont les suivants :

1. Soumission pour la restauration du 414 chemin Luke;
2. Reproduction des boiseries et des portes au 414 chemin Luke;
3. Propositions pour une nouvelle table de conseil;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

14-02-048 1. SOUSSION POUR LA RESTAURATION DU 414 CHEMN LUKE

CONSIDÉRANT QU' : une seule soumission a été reçue pour la restauration du 414, chemin Luke, soit :

Fabien Poirier : 33 565 \$, plus les taxes ;

En conséquence,

**Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Clément Galipeau
et résolu**

QUE : la municipalité accepte la soumission de Fabien Poirier, au montant de 33 565 \$, plus les taxes, pour les travaux de restauration du 414 chemin Luke.

ADOPTÉ

14-02-049 2. REPRODUCTION DES BOISERIES ET DES PORTES AU 414 CHEMIN LUKE

REPRODUCTION DE BOISERIES

**Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu**

QUE : Maître d'Escalier Balancé Inc. soit mandaté pour effectuer la reproduction des boiseries nécessaires au 414 chemin Luke, au coût de 19 800 \$, plus les taxes.

ADOPTÉ

14-02-050 REPRODUCTION DE PORTES

**Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu**

QUE : Studio d'Ébénisterie Masson soit mandaté pour effectuer la reproduction des portes nécessaires au 414, chemin Luke, au coût de 10 282.43 \$, taxes incluses (prix révisé).

ADOPTÉ

14-02-051 3. PROPOSITIONS POUR UNE NOUVELLE TABLE DE CONSEIL

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : Studio d'Ébénisterie Masson soit mandaté pour la fabrication d'une table de conseil
(proposition # 4), au coût de 14 217.57 \$, taxes incluses (prix révisé).

ADOPTÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14-02-052 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Daniel Boucher
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 22h20

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline Connolly

MAIRE
Réal Pelletier